

## Projet de création de la Fondation universitaire Aix-Marseille Université

---

Comité Social d'Administration du 10 septembre 2024

---

### Contexte

En 2018, 3 universités françaises sur 4 possédaient une fondation, ce qui correspond aujourd'hui à plus d'une soixantaine de fondations d'universités dans tout l'hexagone. Ces fondations sont un moyen pour les universités de renforcer leurs liens avec les acteurs socio-économiques, alumni et collectivités au bénéfice des étudiants et personnels des universités à travers notamment le développement du mécénat et l'appui aux projets des établissements.

La Fondation Aix-Marseille Université, s'inscrit pleinement dans cette dimension et agira comme un levier pour du mécénat et un changement de modèle dans l'approche de la relation partenariale. Au service de la communauté, cette Fondation universitaire aura pour objet à travers le renforcement des liens avec le monde socio-économique d'accompagner et renforcer les moyens à destination des missions de l'université pour la réalisation d'une ou plusieurs œuvres ou activités d'intérêt général et à but non lucratif conformes aux missions du service public de l'enseignement supérieur visées à l'article L. 123-3 du code de l'éducation.

L'objet de la Fondation Aix Marseille Université portera notamment sur 3 axes :

1. Le soutien aux actions en faveur de la santé, du bien-être des étudiants et des personnels pour MIEUX VIVRE A AMU ;
2. L'accompagnement de la réussite des étudiants et des personnels pour REUSSIR A AMU ;
3. L'accompagnement tout au long la vie des diplômés et des personnels pour AVANCER AVEC AMU.

La mise en œuvre de cette fondation est prévue en janvier 2025. Pour atteindre cet objectif, une gestion de projet a été mise en place depuis Mars 2024. Un comité de pilotage mensuel composé de la gouvernance, directions et services de l'établissement accompagne des réunions avec l'ensemble des parties prenantes de la fondation (services, direction, composantes notamment). Dans ce cadre, un travail avec la DRH a débuté afin d'accompagner l'organisation administrative de la fondation. A compter de septembre 2024, ce travail se poursuivra avec l'implication des personnels de la DPMSE. 3 objectifs sont attendus : constitution d'une équipe de préfiguration pour la mise en œuvre de la fondation en janvier 2025 (jalon Octobre 2024), définition d'un organigramme cible de la fondation (jalon novembre 2024), calendrier 2025 de mise en œuvre de cet organigramme cible (jalon Décembre 2024).

### Proposition soumise à l'avis du Comité Social d'Administration

**Avis sur la création d'une Fondation universitaire Aix-Marseille Université**